



# LES PERSONNELS PENITENTIAIRES EXIGENT SECURITE ET RESPECT

L'administration une fois de plus privilégie les sanctions et l'autoritarisme au dialogue social . Face au malaise des personnels de surveillance et leurs légitimes revendications de reconnaissances de leur professionnalisme et de leurs conditions de travail déplorables, les sanctions commencent à tomber . La CGT SPIP 65 ,déjà mobilisée depuis plusieurs semaines sur la réforme statutaire des Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, fait siennes les revendications de sécurité, de créations de postes, de prise en compte des réflexions des professionnels sur leurs métiers et de leurs demandes de reconnaissances indemnitaires et statutaires .

Ces revendications sont partagées par l'ensemble des personnels : surveillants, agents administratifs, Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, tous les personnels sont épuisés par des conditions de travail indignes et le mépris de leur administration .

Sur le plan local, dernier exemple en date : le 27/12/2017 une collègue fait l'objet de menaces de mort très violentes, sans réaction de l'administration. D'ailleurs près d'un mois après les personnels, comme la CGT SPIP65 n'attendent plus rien .

On vérifie juste une fois encore qu'il n'y a aucun soutien à attendre de notre propre administration pourtant prompte à sortir le statut spécial pour museler ses agents.

Autre exemple, au niveau national cette fois, et qui doit inviter les personnels de surveillance à être extrêmement vigilants et méfiants dans les négociations actuelles :l'an dernier une réforme statutaire de la filière Insertion Probation a été ratifiée, après des mois de luttés, par le Président de la République lui même, aujourd'hui on nous annonce que cette réforme, qui devait intervenir au 1er février 2018 est reportée... On peut donc gagner des engagements de l'État et l'État peut se dédire, là encore quel mépris !!! D'ailleurs les personnels d'Insertion et de Probation sont appelés à une manifestation nationale le 1er février et à réfléchir à tous les moyens d'actions envisageables par la suite pour que l'État respecte sa parole.

Les personnels pénitentiaires sont tous dans les mêmes difficultés et c'est dans la solidarité et la mobilisation de tous que les lignes peuvent bouger

Tarbes le 25/01/2018